

Accessibilité et handicap

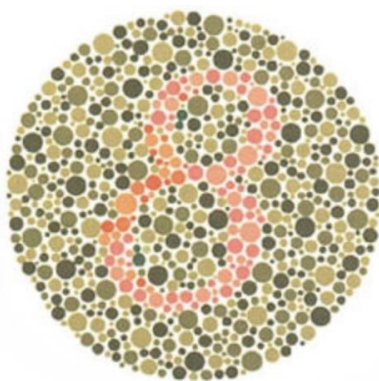
L'accessibilité et le handicap sont pris en compte par FORCAT pour l'organisation des sessions de formations à tous les niveaux.

FORCAT accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Quelle que soit la formation choisie. FORCAT recommande donc au stagiaire de signaler dès son inscription la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales et d'adapter sa formation.

FORCAT a nommé un référent handicap : Thomas GOFFARD. La présence d'un référent handicap formé est un véritable atout dans la mise en œuvre de l'accessibilité des formations dispensées. Cette mise en place est soutenue par l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées).

Comme le rappelle la brochure ED6127 de l'INRS, il n'existe pas sur le plan réglementaire de critères d'aptitude ni de contre-indications formelles à la pratique d'un métier soumis au risque électrique. Le contenu du suivi de l'état de santé est laissé à l'appréciation du médecin du travail.

La dyschromatopsie n'est pas une cause d'inaptitude pour un salarié travaillant sur des installations électriques. En effet :



- Elle est une déficience congénitale n'évoluant pas au cours de l'existence, et les personnes atteintes compensent leur perception anormale des couleurs depuis leur plus jeune âge en développant leur propre système de référence.
- Le code couleurs des fils électriques permet de limiter au maximum le risque de confusion entre les différentes couleurs utilisées, et ce même pour un sujet atteint de dyschromatopsie.
- Il existe d'autre part, des outils tels que les vérificateurs d'absence de tension et testeurs de continuité permettant de vérifier et d'écartier un éventuel doute subsistant

FORCAT ne disposant pas de ces propres locaux de formation, deux cas de figures existent :

1- Formation intra-entreprise

FORCAT intervient dans les locaux de l'établissement demandeur. Le programme est adapté aux besoins avec une prise en compte de l'environnement de travail et des procédures clients.

FORCAT échange avec l'entreprise avant la formation sur ces différents points pratiques et logistiques :

- Présence de stagiaire en situation de handicap, si oui conformité de l'établissement ?
- Détails sur la salle de formation mise à disposition (capacité, équipement audiovisuel, tableau blanc, paper-board...)
- Procédure d'Accès, horaire de fonctionnement de l'établissement, stationnement...

2- Formation inter-entreprises

Nos formations inter-entreprises sont conçues pour former plusieurs personnes de différentes entreprises ce qui favorise le partage ou l'expérience.

Il est demandé aux stagiaires de nous informer de leur handicap éventuel afin de pouvoir leur proposer un accompagnement satisfaisant.

Salles de réunion

Besoin d'un lieu pour vos réunions, rendez-vous ou formations ?

Optez pour la location de salles !



Option	1/2 journée	Journée	Journée supp.
L'atelier (20 à 50 pers.)	80€*	120€*	110€*
Le Labo (10 à 12 pers.)	50€*	90€*	80€*
Le Bureau (2 à 4 pers.)	30€*	50€*	40€*

* Tarifs HT

FORCAT utilise des locaux conforme à la réglementation concernant l'accueil des personnes à mobilité réduite (Parking réservé handicapé, Sanitaire PMR, salle de formation accessible), par exemple des salles de réunions proposées par la communauté de communes de Porte de Dromardèche.